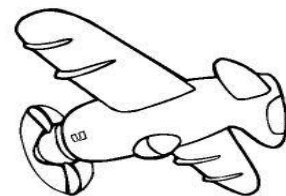


Pétition



→ Contre la nouvelle classification « usage restreint » de l'aérodrome Yvetot

→ Contre la voltige le dimanche

Voici les raisons et motifs de la présente pétition :

- **La nouvelle classification de l'aérodrome** d'Yvetot-Baons le Comte permet à celui-ci
 - D'augmenter son trafic.
 - De dispenser les formations pratiques sur l'aérodrome : activité très bruyante car nécessitant de multiples décollages et atterrissages et multiples tours de pistes près des habitations.
 - D'autoriser l'usage aux avions non dormants et aux ULMCes activités jusqu'à maintenant interdites se feront au détriment de la tranquillité des riverains

→ **Nous demandons l'annulation de la classification « usage restreint » attribuée le 24 octobre 2011** pour un retour à la classification « Usage privé » qui est la seule garantie pour notre tranquillité.

- **La voltige** est une activité extrêmement bruyante et dangereuse. Après plusieurs années, force est de constater que celle-ci est souvent pratiquée en dehors de la zone de voltige et même lorsque la zone de voltige est respectée, l'activité porte atteinte à la tranquillité des habitants **pendant plusieurs heures les week-ends notamment le dimanche.**

→ **Nous demandons au préfet de limiter par arrêté préfectoral cette pratique à quelques heures le samedi et de l'interdire les dimanches et jours fériés.**

Nom et Prénom	Adresse	Signature

23 novembre 2011 - Cette pétition est disponible sur le site www.yvetotLesAvions.com et à la mairie de Baons le Comte aux heures d'ouverture.

A remettre à la Mairie ou à envoyer par mail à « petition@yvetotLesAvions.com »